Lettre ouverte au Président de la République Française

Lettre ouverte au Ministère des Solidarités et de la Santé et au Ministère des Outre-Mer

Le 24 mars 2020

L'INTERDOM (Intersyndicale des médecins des Départements d'Outre-Mer) attire l'attention du Président et des Ministres sur la situation très sensible voire critique des départements d'Outre-Mer.

En effet, les îles de l'Océan Indien, Réunion et Mayotte, les îles des Caraïbes, la Guadeloupe et les îles du nord, Martinique et Guyane auront, du fait de leur éloignement avec la métropole, des difficultés à faire des évacuations sanitaires, alors même que leurs capacités de prise en charge des cas graves seront rapidement saturées.

Les populations de ces DROM cumulent des pathologies lourdes, une plus grande promiscuité intergénérationnelle, des niveaux socio-économiques plus bas qu'en métropole, un taux d'illettrisme plus élevé, des populations plus jeunes aussi (nous savons que les enfants seront les vecteurs importants de cette maladie et que les mesures de confinement et les mesures barrières sont plus difficile à leur faire respecter…).

Toutes ces spécificités constituent un facteur de risque supplémentaire pour les DROM.

Actuellement, les médecins des DROM manquent cruellement de masques, à la fois pour eux-mêmes mais aussi pour en remettre à leurs patients tousseurs. Ils manquent également de gel hydro-alcoolique, nécessaire quand un point d'eau n'est pas disponible.

Sur le terrain, les médecins pensent qu'il y a déjà une circulation du virus en dehors des seuls voyageurs et l'absence de tests pour la population qui n'a pas voyagé est un facteur crucial de la propagation actuelle de la maladie dans nos territoires...

C'est pourquoi l'INTERDOM, à travers l'expertise des médecins de terrain, demande expressément au Président de la République Française, aux Ministres des Solidarités et de la Santé et des Outre-Mer :

- que les DROM soient décrétés zone à Haut risque avec les mesures qui découlent d'un tel classement (envoi de masques notamment) ;

- que les DROM soient décrétés zone Test pour un dépistage systématique de tous les voyageurs et un déploiement rapide des diagnostics en ville pour tous les patients qui présentent des signes même mineurs, y compris ceux qui n'ont pas voyagé à l'appréciation de leur médecin traitant ;

- que les DROM soient décrétés zone Test pour les protocoles scientifiques en cours d'étude.

Veuillez agréer, Monsieur le Président de la République, Monsieur le Ministre des Solidarités et de la Santé et Monsieur le Ministre des Outre-Mer, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

Dr Christine KOWALCZYK	Dr Nadia RUGARD	Dr Christian ROHRBACHER	Dr Jean MOGADE	Dr Jean-Marc ROUSSIN
				SYNDICAT DES MÉDECINS DE MAYOTTE